

Exigences du Prix Colombien

Exigences pour les États-Unis et le Canada

Le Prix Colombien souligne les conseils ayant fait preuve d'excellence dans le cadre des programmes et d'activités qui s'inscrivent dans la vision de notre fondateur, le bienheureux Michael McGivney, ainsi que la mission des Chevaliers de Colomb. Pour gagner ce prix, les conseils doivent satisfaire aux exigences indiquées ci-dessous et soumettre un formulaire d'inscription en ligne au plus tard le 30 juin.

Veuillez noter que les exigences pour les conseils américains et canadiens varient de celles des autres territoires. Les exigences suivantes s'adressent aux conseils américains et canadiens.

- **Exigence 1** – Offrir au moins 500 \$ en dons dans le cadre d'un des programmes « La foi en action » suivants : Aide et Soutien Après la Grossesse (ASAP), Nourrir les familles, programme de remboursement en soutien des vocations (RSVP) ou Manteaux pour les enfants*.
- **Exigence 2** – Participer à 4 programmes « La foi en action », un pour chacune des catégories suivantes : « Foi », « Famille », « Communauté » et « Vie ». Vous ne pouvez pas entrer des activités ou des programmes déjà soumis pour l'exigence 1.
 - Pour être qualifiés de programmes « Foi en action », le conseil doit mettre en œuvre des programmes similaires à ceux décrits dans le [Guide des programmes « Foi en action »](#)
- **Exigence 3** – Participer à 3 programmes ou activités, un visant à rapprocher les hommes du Christ, un visant à bâtir la fraternité (renforcer les liens d'amitié entre les hommes de votre conseil et/ou de votre paroisse) et un visant à soutenir votre paroisse ou votre communauté. Ces programmes/activités peuvent être propres à votre conseil et n'ont pas besoin d'être associés aux programmes « La foi en action ». Vous ne pouvez pas entrer des programmes ou des activités déjà soumis pour les exigences 1 et 2.
 - **La mise en œuvre de « Cor » répond aux trois critères du programme/de l'activité pour l'exigence n° 3.** Les conseils doivent organiser et pérenniser des rencontres « Cor » incluant prière, formation et fraternité, au moins une fois par mois. Pour être admissible, le programme « Cor » doit être lancé au plus tard le 1^{er} avril et s'inscrire dans une perspective de pérennité à long terme.
 - Cor peut être organisé conjointement avec un autre ministère pour hommes et s'appuyer sur des contenus autres que ceux des Chevaliers de Colomb.
 - Pour plus d'informations sur Cor et sa structure, consultez le site kofc.org/cor ou consultez [les vidéos de mise en œuvre de Cor](#), et [le guide du responsable Cor](#), et contactez votre directeur d'État pour l'EFF.
 - Si vous choisissez cette option, vous devez indiquer le nom et l'adresse de courriel du directeur de l'évangélisation et de la formation de la foi de votre conseil.

L'application peut être trouvée sur [Formulaires du Conseil Chevaliers de Colomb](#) ou en cliquant sur le lien suivant.

S'inscrire pour le Prix Colombien

